Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 30, 4 août 2006

Louise Charbonneau nommée juge

Pour la première fois, la Cour suprême des TNO aura un juge résident francophone

Page 3

Chaussez vos souliers de danse!

Pour un deuxième été consécutif, Darha Phillpot et Karen Johnson veulent vous familiariser avec la danse.

Page 5

Nation dénée

Bill Erasmus reprend les commandes

Il cumulera les fonctions de Grand chef de la Nation dénée et de chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour les TNO.

Page 6

« Faites le gazoduc vert ou ne le faites pas du tout »

Si le gazoduc devait vraiment être construit, Ecology North demande à ce qu'au moins, il ne soit pas une source additionnelle d'émission de gaz à effet de serre.

Page 7

L'Aquilon fait relâche pour une semaine. De retour pour le numéro du 18 juillet

Sommaire



Alain Bessette

Les *hand games* constituent un événement incontournable des activités entourant les assemblées de la Nation dénée. Voir reportage en page 6.

Poursuite judiciaire

Le gouvernement va en appel

Aux dires mêmes des intervenants francophones, c'est sans grande surprise que le gouvernement territorial en appelle du jugement Moreau.

Simon Bérubé

Le gouvernement territorial aura attendu au dernier instant avant de signifier qu'il en appellera de la décision rendue par la juge Moreau sur le niveau de services en français offerts à la population franco-ténoise par le gouvernement territorial. Ce jugement avait été rendu le 25 avril dernier et, grâce à des procédures techniques, la réponse gouvernementale est arrivée trois mois plus tard.

Selon le gouvernement, le jugement de la Cour suprême des TNO et ses directives « constituent une intrusion sans précédent dans les pouvoirs et les prérogatives des branches exécutives et législatives du gouvernement », peut-on lire dans un communiqué dont L'Aquilon n'a reçu qu'une version anglaise.

Le communiqué gouvernemental continue en mentionnant que la juge n'a pas respecté sa juridiction en « permettant au procès de devenir en large évaluation de la mise en application de la *Loi sur les langues officielles* à travers le gouvernement depuis son adoption ».

De plus, le gouvernement argue que la juge a « commis une erreur de droit dans son interprétation des dispositions de la Loi et a établi des normes qui sont (a) plus générales que le mandat des dispositions de la Loi, (b), impossibles à rencontrer et (c) ne prennent pas en considération la démographie et la réalité sociale du Nord ».

Le gouvernement conteste aussi les allégations spécifiques quant au non-respect de la Loi puisque, selon lui, « la juge a commis des erreurs de droit et de fait et a manqué de considérer convenablement les preuves de la défense ».

Enfin, le gouvernement n'est pas d'accord avec la juge quand cette dernière déclare que les Hansards font partie des « archives, comptes rendus et procès-verbaux » et qu'ils se doivent donc d'être traduits.

Du côté de la Fédération franco-ténoise (FFT), on se dit évidemment déçu de cette décision du gouvernement territorial. « Ce n'est pas surprenant, mais c'est décevant. Qu'un gouvernement persiste dans le non-respect du droit de ses citoyens, ce n'est pas très crédible. Quel autre droit le gouvernement décidera de ne pas respecter ? », de se demander le président, Fernand Denault.

De son côté, le vice-premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Floyd Roland, dit comprendre que les Franco-ténois puissent être déçus. « Quand un gouvernement prend une décision, il y a

Appel
Suite en page 2



Simon Bérubé

Les temps qui courent

Au cours des prochaines semaines, Radio Taïga présentera une nouvelle émission provenant de la Radio suisse romande. *Les Temps qui courent*, animée par Anik Shuin, est une émission traitant de l'histoire, des sciences humaines, de la réflexion philosophique et spirituelle, de l'histoire contemporaine, de la géopolitique et des enjeux scientifiques. L'émission sera diffusée les lundis à 8 h et 16 h et les jeudis, à 8 h et 17 h. Il est aussi à noter que dorénavant, les dimanches seront consacrés aux émissions locales, alors que toutes les émissions de la semaine seront rediffusées à partir de 11 h.

Festival des arts

La Société du Festival des arts de Yellowknife a complété l'élaboration de son horaire. Ce festival a lieu du 3 au 7 août et les activités se dérouleront un peu partout en ville. Pour avoir de plus amples informations sur le sujet, veuillez consulter le site Internet du festival au www.yellowknifearts.com. Pour s'inscrire aux divers ateliers, communiquez avec Betty au 873-5728.

Bevington veut du progrès

La récente nomination de Harvie Andre au poste de négociateur fédéral pour le dossier de la dévolution a fait réagir le député néo-démocrate de Western Arctic, Dennis Bevington. Celui-ci dit espérer que cette annonce fera progresser le dossier, « alors que les Libéraux se sont traînés les pieds pendant des années ». Cependant, M. Bevington dit craindre que le même scénario se déroule, alors que M. Andre est un ancien ministre de Brian Mulroney. Au cours de la semaine, les Libéraux ont d'ailleurs critiqué le parti Conservateur à cet effet, arguant qu'il s'agissait d'une nomination politique. Selon Dennis Bevington, cette attaque constituait de « l'opportunisme politique », puisque « les Libéraux faisaient exactement la même chose ».

« Intolérable »

Selon la Chambre de commerce des TNO, la récente décision du Comité d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie de prolonger leurs audiences de quatre mois est « intolérable ». Selon le président Sean MacGillivray, « le manque de certitude réglementaire a déjà retardé le travail de planification de plusieurs mois. (…) Comme les coûts de la main d'œuvre et des tuyaux continuent d'augmenter, la décision du comité de retarder encore la procédure ajoutera à l'augmentation déjà significative des coûts auxquels sont confrontés les promoteurs ». Selon M. MacGillivray, cette décision pourrait « tuer » le projet et il demande au comité de reconsidérer la question.

Politique d'aide aux entreprises

D'un autre côté, la Chambre de commerce des TNO a applaudi la décision du gouvernement territorial de maintenir sa Politique d'aide aux entreprises. Au départ, le ministre de l'Investissement, du Tourisme et de l'Industrie, Brendan Bell, voulait changer la politique par une réduction de 2% de la taxe aux petites entreprises. Celui-ci a changé d'idée après que la Chambre a fait un sondage auprès de ses membres, qui se sont prononcés en faveur du maintien de la Politique.

Course à pied

Le 13 août se tiendra le Rallye du lac Prelude, au cours duquel les participants feront la distance entre Yellowknife et le lac Prelude en quatre étapes. Les équipes de quatre doivent s'inscrire chez Overlander Sports. De plus, le 20 août, se tiendra le Marathon de Yellowknife. L'organisation est à la recherche de bénévoles. On peut s'inscrire par courriel à ykmarathon@gmail.com

Appel

Suite de la page 1

toujours des conséquences positives et des conséquences négatives », d'expliquer celui qui croit que la juge « a mal interprété la réalité démographique des TNO ».

Selon Floyd Roland, le gouvernement continue de travailler à offrir des « services là où c'est nécessaire, mais nous sommes à court de ressources » pour rencontrer les exigences de la juge. Ce dernier dit continuer de discuter avec le gouvernement fédéral pour obtenir une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour l'offre de services en français et dans les langues autochtones.

De son côté, Fernand Denault rejette l'argument financier de Floyd Roland. « Ceux qui ont assisté au procès ont pu constater qu'il a été démontré que l'impact financier de la mise en place des services est minime et négligeable. Le gouvernement induit le citoyen en erreur », dit-il.

M. Denault affirme que le gouvernement induit également le citoyen en erreur quand il affirme, dans son communiqué que « la Cour a rejeté l'assertion de la FFT selon laquelle les dispositions sur les langues de la *Charte canadienne des droits et libertés* s'appliquaient dans ce cas particulier ».

En fait, selon M. Denault, la Cour a simplement établi que seule la *Loi sur les langues officielles* des TNO était suffisante pour que la juge puisse baser sa décision.

La FFT et son avocat, Roger Lepage, disposent de dix jours pour déposer un appel incident. À cette occasion, les plaignants ont le loisir de revoir toutes les parties du jugement Moreau.

« Le fait que la juge avait rejeté la responsabilité du gouvernement fédéral est problématique, parce que nous croyons qu'ultimement, il y a eu manquement de la part du fédéral. La procédure d'appel devrait aussi permettre de voir si la *Charte canadienne des droits et libertés* s'applique dans ce cas et il y a la question des dommages et intérêts que nous voudrons revisiter », a fait savoir M. Lepage.

Selon ce dernier, « il est évident que le GTNO n'accepte aucun aspect de la décision de la juge et qu'il n'a aucune intention de changer sa façon de faire ».

Cependant, le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, fait savoir que le GTNO n'aura pas le choix d'aller de l'avant avec les indications de la juge. « L'appel n'a pas pour effet de surseoir à l'exécution du jugement. Des changements dans les façons de faire du gouvernement doivent être réalisés d'urgence », dit-il.

Louise Charbonneau nommée juge

Pour la première fois, la Cour suprême des TNO aura un juge résident francophone

Simon Bérubé

Le 28 juillet était une journée marquante pour la carrière de Louise Charbonneau. Celle qui travaillait comme avocate au ministère fédéral de la Justice a prêté serment comme juge à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.

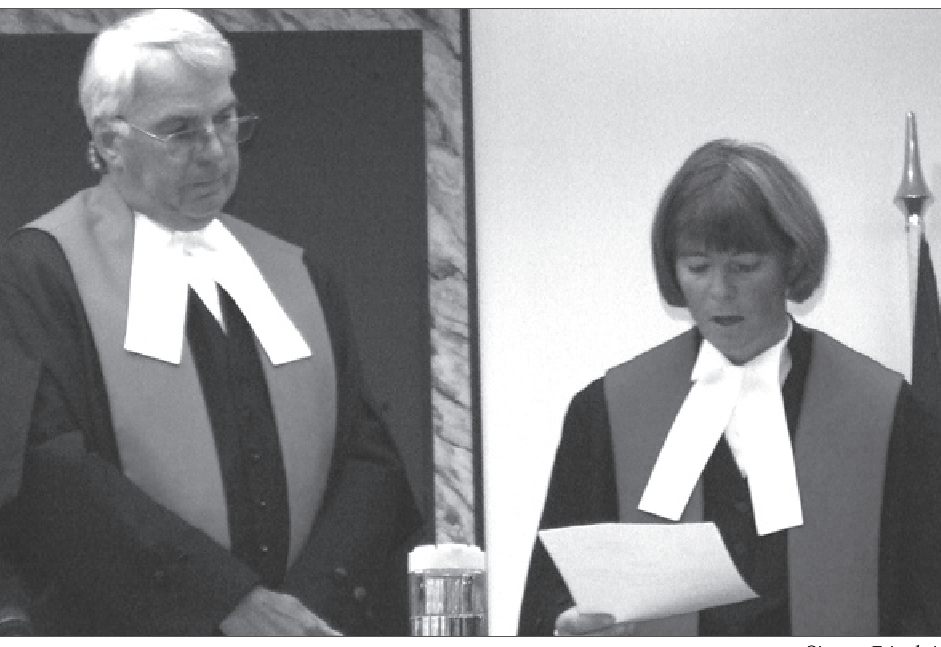
« Son bilinguisme parfait permettra à cette Cour de procéder, pour la première fois, à l'audition de causes en français par un juge résident », n'a pas manqué de signaler le sous-ministre de la Justice, Don Cooper, dans son allocution de félicitations au nom du gouvernement territorial.

Après avoir passé les tests du Barreau du Québec en 1989, Louise Charbonneau s'est établie à Yellowknife en 1990. Elle y a commencé sa carrière à titre de procureure de la Couronne, avant de devenir superviseure.

Plusieurs personnalités ont été invitées à prononcer des allocutions pour féliciter Mme Charbonneau de ses nouvelles fonctions. Tous ont souligné « son intégrité, sa rigueur et son excellence » en matière de justice et de droit.

« Son opinion légale a toujours été respectée et elle a toujours vu comment les individus et la société sont touchés par le système de Justice », d'ajouter Mme Diane Sylvain, directrice régionale à Justice Canada.

Après avoir prêté serment comme juge à la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et aux Cours d'appel des TNO, du Yukon et du Nunavut, Mme Charbonneau a souligné qu'être nommée à la Cour suprême est « un grand honneur, compte tenu de sa tradition d'excellence. Les attentes sont élevées pour être juge et j'ai beaucoup à apprendre. Je connais le talent et les qualités de mes collègues et je sais que je suis entre bonnes mains ».



Simon Bérubé

La juge Louise Charbonneau a prêté serment à la reine d'Angletterre, à la Cour suprême des TNO et aux Cours d'appel des TNO, du Nunavut et du Yukon, et ce, en français et en anglais.









Éditorial



Alain Bessette

Bonne et mauvaise nouvelle!

Ça y est, le gouvernement territorial vient de décider d'aller en appel du verdict de la juge Moreau de la Cour suprême des TNO dans le cas de la poursuite judiciaire sur les services en français. Bonne nouvelle? Je suis certain que cette portion du titre en laissera plus d'un perplexe! Comme rien dans la vie n'est vraiment noir ou blanc et qu'il y a plein de zones grises, c'est un peu osé, je l'avoue, de me réjouir de cette décision du gouvernement.

En effet, il y a un côté alarmant à cette décision du gouvernement territorial. Tout d'abord, mentionnons les délais que cette décision engendre. On parle ici de délais aussi lointains que quatre ou cinq ans avant qu'une décision finale ne puisse être rendue une fois toutes les possibilités d'appel épuisées par le gouvernement.

Ce délai, c'est essentiellement l'objectif visé par cet appel du gouvernement. C'est une tactique avec laquelle nous sommes familiers depuis la cause sur l'équité salariale. À l'époque, la culpabilité du gouvernement par rapport à son traitement des femmes à son emploi ne faisait aucun doute, mais il a réussi à retarder l'inévitable pendant 10 ans. La culpabilité du gouvernement quant aux services en français ne fait également aucun doute, mais il reprend la même stratégie coûteuse et méprisante.

Outre le caractère simplement mesquin de cette stratégie, il faut aussi souligner à quel point le fait de retarder une mise en application complète de la loi joue en faveur du gouvernement. Le vice premier ministre, Floyd Rolland mentionnait que le jugement ne respectait pas la démographie des Territoires. Au cours du dernier siècle, l'usage de la langue française et des langues autochtones a décliné au point que certaines langues autochtones sont en danger de disparition. Ce déclin a continué au cours des 22 dernières années, période pendant laquelle la *Loi sur les langues officielles* aurait pu aider à renverser la tendance. Oui, la réalité sociale et démographique actuelle est majoritairement anglophone. Et si le gouvernement persiste à ne pas appliquer sa loi, ce sera encore pire dans 10, 20 ou 30 ans. Il faudrait peut-être rappeler au vice premier ministre que le déclin des langues autres que l'anglais ne devrait pas justifier une absence d'action du gouvernement, mais plutôt l'encourager à agir avec fermeté dans ce dossier.

Il y a aussi du bon

Mais en même temps, cette décision du gouvernement est une bonne nouvelle. En effet, certaines portions du jugement Moreau méritent d'être réévaluées par des instances supérieures, notamment les questions de la responsabilité du gouvernement fédéral et celles des dommages subis par des personnes morales.

En logeant cet appel, le gouvernement des Territoires nous ouvre la porte pour soulever à nouveau ces points auprès de la cour d'appel. Nous croyons toujours que le gouvernement fédéral aurait dû se montrer ferme dans ses tractations avec le gouvernement territorial quant à la prestation de services en français. La juge Moreau a réussi à éviter cette question, mais nous entendons la soulever à nouveau.

Quant à la portion des dommages subis par des organismes et la communauté dans son ensemble, la juge a suivi la jurisprudence en la matière en allouant des dommages qu'aux personnes ayant démontré des torts. Mais en se rapprochant de la Cour suprême, on arrive aux instances judiciaires qui ont, plus d'une fois, redéfini le droit au Canada, créant précédents et jurisprudences.

En bref, cet appel démontre que le gouvernement territorial n'a rien appris des leçons du passé, mais aussi cela nous offre une autre chance de remettre ce gouvernement à sa place.





L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy et Simon Bérubé
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Chaussez vos souliers de danse!

Pour un deuxième été consécutif, Darha Phillpot et Karen Johnson veulent vous familiariser avec la danse.

Simon Bérubé

Fidèles à leur habitude, les directrices artistiques de la compagnie Crazy Legs contemporary dance, Darha Phillpot et Karen Johnson, veulent rendre la danse accessible au plus grand nombre possible de personnes.

C'est pourquoi, du 14 au 19 août, elles tiendront leur deuxième atelier intensif estival de danse et de théâtre. « Nous verrons les techniques modernes, l'improvisation et le théâtre, dans le but de créer un spectacle que nous présenterons lors de la dernière journée », explique Darha Phillpot.



Simon Bérubé

Les directrices artistiques de Crazy Legs Contemporary: Darha Phillpot et Karen Johnson

Pour aider Darha et Karen , le côté théâtral des ateliers sera dirigé par Utas Murray, provenant d'Edmonton.

Les ateliers, se déroulant de 13 heures à 21 heures, chaque jour, s'adressent à un public âgé de 15 ans et plus. « Les gens n'ont pas besoin d'avoir de l'expérience. Il suffit de démonter de l'intérêt et d'être ouvert à l'apprentissage.

Les gens intéressés à s'inscrire aux ateliers peuvent communiquer au 766-7929 ou écrire à crazylegscontemporary @hotmail.com.



Simon Bérubé

Thérèse et René Valade, d'Alexandria, en Ontario, sont venus visiter leur fille, Roxanne, à Yellowknife, la semaine dernière.

Nation dénée

Bill Erasmus reprend les commandes

Il cumulera les fonctions de Grand chef de la Nation dénée et de chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour les TNO.

Simon Bérubé

Bill Erasmus a défait quatre candidats au cours de l'Assemblée annuelle de la Nation dénée tenue du 27 au 31 juillet dernier, pour redevenir le grand chef de cette nation. Lui qui occupait déjà les fonctions de Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour les TNO reprend donc les deux fonctions qu'il occupait avant 2003.

Hand games *au son du tambour.*

Rappelons qu'alors que Noelline Villebrun assumait les fonctions de cheffe de la nation, Bill Erasmus a continué d'occuper les fonctions de représentant de la région à l'APN. Cette situation avait été à l'origine d'une énorme rivalité entre les deux personnages.

Cette fois cependant, il n'y a pas de doute. « J'ai reçu un soutien fort de la part des délégués et ils veulent des gens qui travaillent ensemble », dit le nouvel élu.

Une ombre vient cependant assombrir le tableau de Bill Erasmus, le chef de la Première nation d'Aklavik, Charlie Furlong, a envoyé une lettre proposant la dissolution de la Nation dénée. Cette résolution n'a pas été l'objet d'un vote lors de l'assemblée tenue à Hay River. Quant à M. Furlong, il n'a pu être rejoint par L'Aquilon.

Pour les trois prochaines années, M. Erasmus entend rétablir l'unité au sein de la Nation dénée. « Je veux rassembler les gens et refaire l'unité. C'est un élément important qui inclut tous les résidents du Nord », soutient-il.

Le dossier de l'Accord de Kelowna recevra aussi beaucoup d'attention de la part du nouveau chef, qui ne mâche pas ses mots à l'endroit du gouvernement conservateur. « Le Canada n'a pas le droit de dire non. Il s'agit du même gouvernement. Il n'y a que le parti au pouvoir qui est différent. Nous avons le Bloc québécois, le Nouveau parti démocratique et le Parti libéral de notre côté et les Conservateurs se doivent d'honorer la Couronne », dit-il à propos de l'entente de plus de cinq milliards de dollars visant à éliminer le fossé entre les conditions de vie des Autochtones et celles des non autochtones.



Bill Erasmus redevient chef de la Nation dénée.



Olivia Chow, députée de Trinity-Spadina, Jack Layton, chef du NPD et Dennis Bevington. député de Western Arctic, étaient présents le 30 juillet dernier

Bill Erasmus rappelle que l'Entente de Kelowna avait reçu l'appui unanime des premiers ministres des provinces et des territoires.

Le chef en ajoute, évoquant le refus, de la part du Canada, d'appuyer la déclaration du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les droits des peuples indigènes. « De quoi ont-ils peur ? Tout ce que l'on veut, c'est la mise sur pied de gouvernements qui nous sont propres. Notre situation est similaire à celle des Francophones, nos droits ne sont pas respectés », conclut-il.

Photos : Alain Bessette

« Faites le gazoduc vert ou ne le faites pas du tout »

Si le gazoduc devait vraiment être construit, Ecology North demande à ce qu'au moins, il ne soit pas une source additionnelle d'émission de gaz à effet de serre.

Simon Bérubé

Le groupe ténois Ecology North veut qu'un éventuel gazoduc construit dans la vallée du fleuve Mackenzie soit « vert ». C'est à dire « qu'il fasse partie de la solution aux changements climatiques, au lieu d'en être une des sources », aux dires du directeur des programmes de l'organisme, Doug Ritchie.

Selon ce dernier, il ne s'agit pas d'un changement d'opinion de la part de l'organisme environnementaliste. « Nous sommes toujours opposés au projet sous sa forme actuelle. Le concept du gazoduc vert naît d'un certain concours de circonstances qui ferait en sorte que le gazoduc pourrait faire partie de la solution ».

Doug Ritchie explique que, sous sa forme actuelle, le gazoduc proposé serait à l'origine de l'émission de 25 millions de tonnes de gaz à effet de serre supplémentaire par année. « C'est l'équivalent de 5,5 millions de voitures », illustre-t-il.

« Nous proposons que l'on réduise nos émissions de gaz par l'équivalent ailleurs dans le système », poursuit M. Ritchie.

Selon lui, cet objectif pourrait être atteint en protégeant 21 millions d'acres de forêt, en rénovant huit millions de maisons canadiennes pour les rendre plus efficaces, énergétiquement ou en construisant plus de 15 000 éoliennes de un mégawatt en Alberta.

Le tout considérant que le gaz transporté ne servira pas à l'extraction des sables bitumineux du Nord de l'Alberta.

Doug Ritchie a présenté cette proposition lors d'une rencontre informelle des organisations non gouvernementales opposées au projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Au cours de cette rencontre, on retrouvait des représentants de la Société pour la nature et les parcs du Canada, du Sierra Club, de Alternative North et de l'Arctic Indigenous Alliance.

Pour le directeur général du Sierra Club, Stephen Hazel, l'idée de faire un gazoduc vert peut aussi être une alternative. « Si le projet de gazoduc devait être construit, on doit s'assurer que le projet n'augmentera pas l'effet de serre et qu'il ne sera pas utilisé pour les sables bitumineux ».

Selon MM. Hazel et Ritchie, l'idée du gazoduc vert devrait être celle promue par le gouvernement territorial.

Cependant, selon le directeur général du Sierra Club, la solution idéale serait que le gazoduc ne soit pas construit du tout. « Nous voulons protéger la dernière grande rivière sauvage de la planète », dit-il.

Office national de l'énergie

Au cours de la dernière semaine, Stephen Hazel a assisté aux travaux de l'Office national de l'énergie. Selon lui, le comité d'audience s'est fait dire que « l'économie du projet est fragile et que plusieurs preuves sont apportées à l'effet que le projet ne sera pas viable ».

« Pendant ce temps, les autres compagnies de gaz naturel ne signent pas pour faire transporter leur gaz dans le gazoduc parce qu'elles considèrent qu'Imperial Oil agit en fier-à-bras », poursuit-il.

Ce qu'ils ont dit aux audiences

19 citoyens ténois ont parlé

Au total, 19 personnes se sont pointées aux présentations orales devant l'Office national de l'énergie. Aucune ne s'est présentée en faveur du projet de gazoduc dans sa forme actuelle.

Simon Bérubé

La soirée a été longue, le 1er août dernier, alors que les audiences de l'Office national de l'énergie se sont terminées vers 23 h. Au total, 14 personnes se sont adressées au comité d'audience au cours de cette soirée, alors que cinq autres l'ont fait en d'autres occasions durant la semaine et demie pendant laquelle les audiences ont eu lieu.

Alors que la majeure partie des audiences de l'Office national de l'énergie constituent des échanges très complexes touchant l'ingénierie et la faisabilité économique du projet, la partie concernant les présentations orales des citoyens se voulait beaucoup plus terre-à-terre. En fait, les 19 personnes qui se sont présentées devant le comité ont fait part de leurs préoccupations face au projet actuel.

Plusieurs des intervenants ont exprimé leur crainte de voir l'environnement du Nord se détériorer au cours de la construction du gazoduc et alors que celui-ci sera en opération. « Notre planète brûle et il n'y a pas de raison de l'ignorer », a éloquemment fait savoir Lami Cook, qui avait aussi fait connaître ses préoccupations à la Commission Berger à la fin des années 1970. Cette dernière, comme plusieurs autres, a appelé Imperial Oil à rechercher des ressources d'énergie alternative pour combler les besoins du marché.

Plusieurs intervenants ont aussi exprimé leurs craintes de voir le gaz naturel du Nord aller directement vers les sables bitumineux de Fort McMurray. Rappelant la culture altruiste des Ténois, Lois Little a mentionné que d'aider le développement des sables bitumineux de l'Alberta « était inconsistant avec les valeurs du Nord ».

De son côté, Jim Paulson a grandi à Fort McMurrray. Il a longuement parlé de son expérience personnelle avec les sables bitumineux et les dommages causés à l'environnement. « Je suis venu dans le Nord pour m'enfuir de la pollution. Je ne veux pas que les TNO deviennent comme l'Alberta », a-t-il dit. Ce dernier a aussi parlé des impacts sociaux du développement des sables bitumineux sur la communauté de Fort McMurray.

Au cours des audiences de l'Office, l'avocat du Sierra Club, Paul Falvo, a bien tenté d'établir un lien entre le gaz du Nord et les besoins énergétiques pour l'extraction du sable bitumineux de l'Alberta. Jusqu'à présent, Imperial Oil a refusé de confirmer que le gaz était destiné aux sables bitumineux, prétextant qu'une fois dans le réseau, il était impossible de déterminer où le gaz irait.

« Comment peut-on savoir si c'est dans l'intérêt du pays si on ne sait pas si le gaz servira à chauffer les hôpitaux ou bien à extraire le pétrole des sables de l'Alberta? », se demande l'avocat.

Plusieurs intervenants ont aussi parlé du manque d'information donné à la population par la compagnie pétrolière et du petit nombre d'emplois disponibles lorsque la construction du gazoduc sera complétée.

D'autres ont dénoncé la rapidité avec laquelle on prévoit extraire le gaz des réserves de la mer de Beaufort. « Pendant combien de temps pourrait-on chauffer les maisons d'Inuvik avec ce gaz? Le futur serait beaucoup mieux avec des petits projets à caractère durable », a mentionné Ben Nind.

« Que quelqu'un vienne ici pour nous dire que nous avons absolument besoin du gazoduc, je trouve ça très présomptueux », a-t-il ajouté.

« Quelle est la stratégie à long terme? Qu'est-ce qu'on va faire quand il n'y aura plus de gaz? » s'est demandé Alexandre Beaudin, candidat du Parti vert au cours des dernières élections.

Ce dernier s'est aussi inquiété ouvertement des cultures autochtones des TNO et des impacts cumulatifs d'un tel projet. « Est-ce qu'on veut créer les problèmes et passer notre temps à les régler ou simplement les éviter à la source? », s'est-il demandé, invitant les membres du comité d'audience à y réfléchir.

Le Club de Bicolo

JEUX

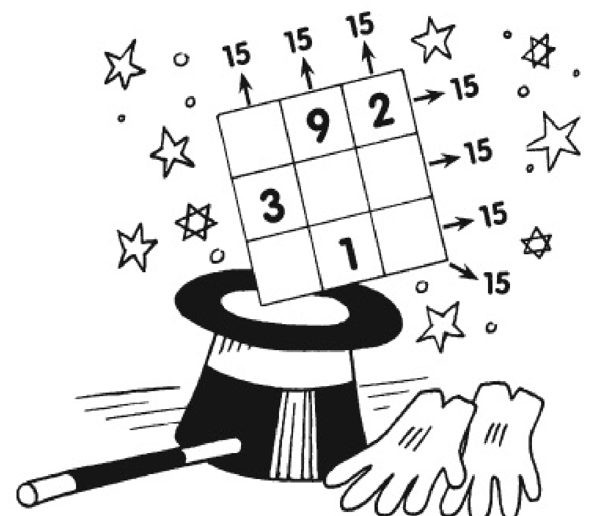
1 Relie les objets qui se complètent pour former des duos parfaits.



2 Relie d'un trait tous les multiples de 3 et tu verras apparaître ce qui fait aussi peur à ce petit chat!

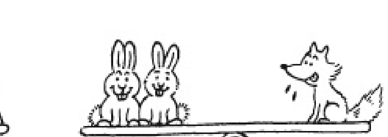


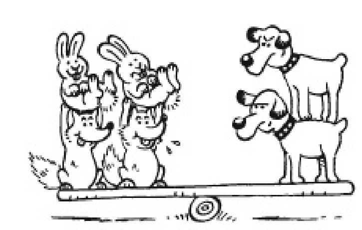
3 Dans un carré magique, la somme des nombres est toujours égale, qu'on les additionne horizontalement, verticalement ou en diagonale. À toi de compléter les chiffres qui manquent.

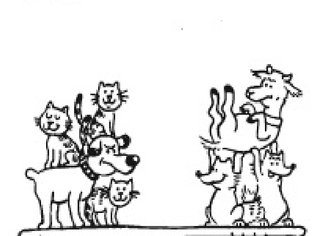


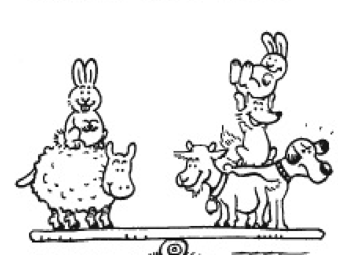
4 Combien pèse chaque animal?











Un lapin pèse 3 kg

Un renard pèse .... kg

Un chien pèse .... kg

Une chèvre pèse .... kg

Un mouton pèse .... kg

Un chat pèse .... kg



5 Zachary a un cours de dessin le mercredi et le samedi.

Mardi et jeudi, il va à l'académie de musique.

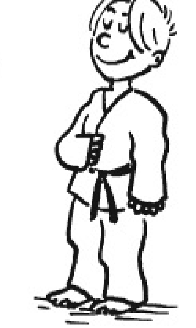
Tous les mardis, mercredis et samedis, il joue au basket-ball.

Vendredi et samedi, il a cours de judo.

Aujourd'hui, Zachary a dessiné et disputé un match de basket-ball.

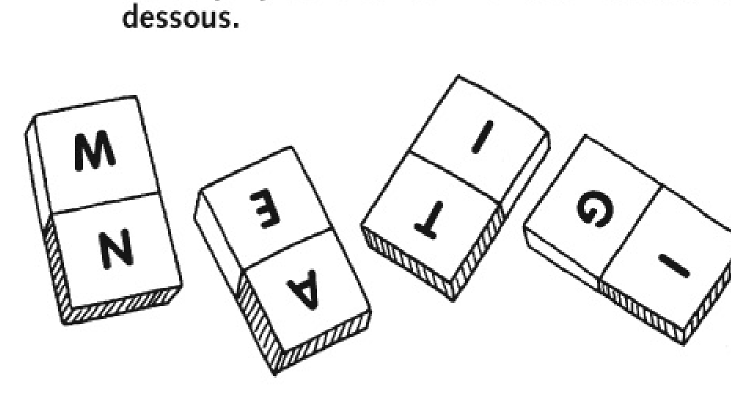
Il a eu un cours de judo, mais il n'a pas eu un cours de musique.

Quel jour sommes-nous?





6 Les dominos sont disposés dans le bon ordre. Il te suffit simplement de les tourner pour lire les deux mots qui y sont écrits : l'un, au-dessus, et l'autre, en dessous.



SOLUTIONS

3. Première ligne : 4-9-2, deuxième ligne : 3-5-7, troisième ligne : 8-1-6.
4. 1 renard = 6kg, 1 chien = 9 kg, 1 chèvre = 12 kg, 1 mouton = 27 kg, 1 chat = 5 kg.
5. Samedi.
6. Matin, neige.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

CALENDRIER 2007 DES SOINS PRIMAIRES COMMUNAUTAIRES

N° HS0352

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions pour la production du calendrier 2007 des soins primaires communautaires.

Les propositions cachetées doivent parvenir à : Charlotte Pecknold, Coordonnatrice de projet, Info-Soins TNO, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife, NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 11 août 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Charlotte Pecknold et lui poser des questions techniques à l'adresse susmentionnée ou en appelant au 867-873-7039.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Espace pour une salle de réunion

No HS402125

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour la fourniture d'espace pour une salle de réunion.

Les propositions cachetées doivent parvenir à : Robert Swan, travailleur social principal, Services aux enfants et à la famille, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife, NT X1A 3R8, au plus tard

à 15 h, heure locale, le 10 août 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Robert Swan et lui poser des questions techniques à l'adresse susmentionnée ou en appelant au 867-920-3407.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Ministère des Ressources humaines
L'hon. Floyd Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de soutien de la base de données Oracle

DHR-200706-HRIS

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition afin de fournir des services de soutien à long terme de la base de données Oracle pour le Système d'information sur les ressources humaines du GTNO, qui comprend les domaines suivants : rémunération, avantages sociaux, temps et main-d'oeuvre et ressources humaines (PeopleSoft).

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adresse suivante : Administration centrale de l'Exécutif/RH, Services ministériels, 6e étage, Édifice Laing, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0110 au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 11 août 2006

Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence DHR-200706-HRIS.

Les soumissions seront examinées à 10 h le 14 août 2006 au 6e étage de l'édifice Laing au 5003-49e Rue à Yellowknife.

Renseignements généraux : Margaret Sian
Agente du contrôle financier
Tél. : 867-873-7563
Renseignements techniques : Theresa O'Toole
Adjointe administrative,
Relations avec les employés
Tél. : 867-873-7271



Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Changements climatiques et transport aux Territoires du Nord-Ouest

Le ministère est à la recherche d'un consultant pour établir des liens entre le travail effectué par le ministère et la Commission géologique du Canada et analyser les répercussions et risques éventuels pour le ministère suite aux changements climatiques. Le consultant devra aider le ministère à faire face à ses engagements conformément à l'entente sur les changements climatiques conclue avec Ressources naturelles Canada

SC791034

Yellowknife, TNO

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 18 août 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife**, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents à partir du 28 juillet 2006 à l'endroit susmentionné.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978

Renseignements techniques : Jim Stevens
Tél. : 867-920-3366

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à http://www.contractregistry.nt.ca/public



Territoires du Nord-Ouest Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC

La Commission des licences d'alcool tiendra une audience de justification pour considérer l'annulation ou la suspension ou imposer des conditions aux licences d'alcool du Coyotes Bar & Grill à Yellowknife, TNO.

DATE : LE 14 AOÛT 2006
HEURE : 9 H
ENDROIT : COMMISSIONERS ROOM (CHATEAU NOVA)

Toute personne ayant un intérêt dans ces procédures est invitée à assister à l'audience.



YELLOWKNIFE
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife des servant Dettah, Fort Resolution, Lutsel K'e, Ndilo et Yellowknife

Coordonnateur du centre d'assistance

Finances et administration **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée de deux ans

Le traitement initial est de 30,31 $ l'heure (soit environ 59 105 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2006-57-4055
Date limite : Le 11 août 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, 5003 - 49e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALISTE À TEMPS PLEIN

Le journal *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, hedomadaire fondé en 1937*, est présentement à la recherche d'un(e) journaliste à temps plein.

LA FONCTION : Le travail de journaliste consiste à couvrir les événements, réaliser les entrevues, ainsi que de prendre des photos dans le but de rédiger des articles pour le journal.

LA PERSONNE : Vous possédez une formation en journalisme ou de l'expérience en rédaction. Vous maîtrisez parfaitement le français parlé et écrit et vous avez une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. Vous appréciez le travail avec le public. De plus, vous êtes autonome, débrouillard et dynamique. Votre capacité de jugement et votre esprit de synthèse sont autant de qualités que vous possédez et que nous recherchons.

LES PARTICULARITÉS DU TRAVAIL : La nature du travail exige une grande disponibilité dans un contexte où les heures des événements à couvrir varient. La personne choisie doit avoir accès à une automobile et un permis de conduire valide.

LIEU DU TRAVAIL : Meteghan River, Nouvelle-Écosse

DATE LIMITE POUR POSER SA CANDIDATURE: 18 août 2006

ENTRÉE EN FONCTION : Immédiatement

SALAIRE : À discuter lors de l'embauche

Si vous croyez être en mesure de relever ce défi, faites-nous parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse suivante :

administration@lecourrier.com

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.



Conseiller/ère en publicité



Le journal *Le Soleil* de Timmins et la région désire augmenter son personnel à temps plein dans la vente d'annonces publicitaires

Fonctions :
- Planifier des pages spéciales et cahiers spéciaux avec l'éditrice
- Rencontrer des gens afin de leur vendre des espaces publicitaires
- Préparer les annonces afin que le graphiste fasse le montge

Personne intéressée :
- Être énergique, organisée et créative
- Posséder de l'entregent
- Avoir la francophonie à cœur.

Le bilinguisme et l'expérience en vente ne sont pas essentiels mais sont des atouts.

Les particularités :
- Posséder une automobile et vouloir apprendre

Joignez-vous à notre équipe francophone; on vous attend…

Lieu de travail : Timmins (Ontario)
Entrée en fonction : immédiatement
Salaire : À discuter lors de l'embauche
(salaire de base + commissions)

Soumettez votre curriculum vitae à l'adresse suivante dès maintenant
Journal *Le Soleil*
À l'attention de Doris Bouchard, éditrice
Concours : Conseiller/ère en publicité
815, rue Pine Sud
Timmins (Ontario)
P4N 8S3
ou
dbouchard@lesoleildetimmins.com

VIH

Le taux d'infection est à la hausse

Jonathan Blouin

Selon le rapport rendu public par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), encore plus de personnes seraient infectées par le VIH. On estime que plus de 58 000 Canadiens seraient porteurs de la maladie et qu'environ 15 000 d'entre eux ne seraient même pas au courant.

En effet, 27 % des cas estimés ne seraient pas encore diagnostiqués, affirme les porte-parole de l'ASPC. Ainsi, plusieurs milliers de personnes pourraient propager le VIH à leur insu.

« La hausse est attribuable au fait que les traitements contre le VIH ont amélioré le taux de survie, tandis que les nouveaux cas d'infections continuent à se déclarer », estime Jennifer Geduld, chef de l'Unité de surveillance du VIH/sida à l'ASPC.

En 2005, plus de 4500 nouveaux cas ont été diagnostiqués, une hausse d'un peu plus de 10 % par rapport à ce qui avait été observé en 2002. À ce moment, 4000 nouveaux cas avaient fait leur apparition.

Les progrès pharmaceutiques effectués au cours des dernières années prolongent la vie des personnes infectées. Selon plusieurs observateurs, cela aurait pour effet de banaliser la prévention auprès des jeunes.

Pour être en mesure de bien gérer cette épidémie, des stratégies devront être renforcées parmi les communautés à risque. « Les populations les plus touchées sont les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les utilisateurs de drogues injectables, les autochtones et les personnes originaires de pays où le VIH est endémique », poursuit Mme Geduld.

Le système de prévention en place est-il suffisamment efficace? « Il y a plusieurs raisons pour expliquer ce qu'on voit dans les chiffres, souligne Steven Sternthal, gestionnaire à la Division des politiques de la coordination et des programmes sur le VIH/sida. Certaines des causes sont peut-être fondées sur des suppositions erronées quant à l'état sérologique du partenaire, sur une insatisfaction des difficultés liées à l'utilisation du condom, à un sentiment de marginalisation ou de dépression. Mais on travaille avec les organisations communautaires pour savoir les raisons et travailler sur les programmes de prévention pour ces populations. »

La moitié des nouveaux cas est attribuable à des relations entre hommes. La population autochtone est quant à elle surreprésentée. On estime qu'ils représentent 9 % de tous les nouveaux cas d'infections en 2005.

Mots cachés

12 LETTRES CACHÉES	MOT CACHÉ	L'AFFAIRE ROSENBERG

A	clamer	enjeux	ingénieur	mentit	soviétique
accédé	communiste	époux	injustice	MIchael	suspect
affaire	complot	espion	innocence	montés	symbole
amer	coup	Ethel	J	mort	T
archives	coupable	être	juger	Morton	témoin
armée	cour	évite	juifs	P	trahis
atomique	crime	exécuté	Julius	paix	U
aveux	crus	F	K	procès	unique
B	D	faux	kaufman	proies	URSS
bombe	dactylos	fourni	L	R	V
bouc	David	frère	livré	Robert	vécu
C	dessins	G	loi	rôle	victime
caviarder	duel	Greenglass	Los Alamos	ruse	vie
chaise	E	I	M	Ruth	vise
chef	effet	idéaux	maccarthysme	S	vol
civil	électrique	inculpé	Meeropol	secret	vrai
	émissaire	inexorable		soulever	

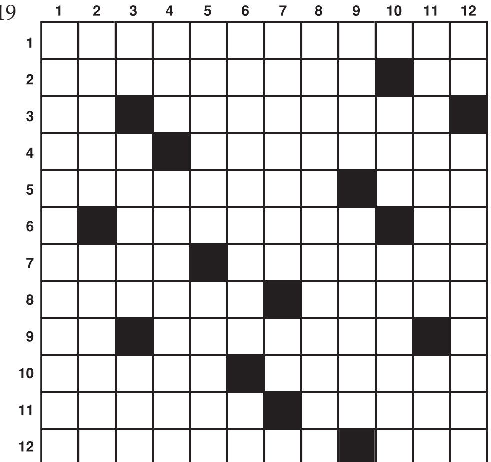
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	M	I	T	C	I	V	S	I	D	E	A	U	X	U	E	J	N	E	E
2	S	X	R	E	O	C	X	U	E	V	A	M	E	R	I	E	B	A	E	O
3	O	O	E	E	M	I	S	S	A	I	R	E	S	M	A	N	F	M	D	S
4	M	S	V	C	M	S	S	A	I	M	O	E	O	E	R	E	R	F	O	L
5	A	O	O	U	U	I	Y	N	R	E	D	R	A	I	V	A	C	U	E	B
6	L	L	R	V	N	T	J	H	N	E	T	O	P	A	N	I	L	A	S	T
7	A	S	E	S	I	U	E	I	T	O	L	P	M	O	C	E	H	K	A	E
8	S	P	N	H	S	E	O	J	N	R	J	O	E	I	V	C	C	C	S	L
9	O	R	O	T	T	M	T	C	U	U	A	L	R	E	I	U	E	I	R	B
10	L	O	I	E	E	E	O	I	L	G	E	C	R	M	O	L	A	D	S	A
11	T	C	P	T	R	U	N	I	Q	U	E	I	C	B	E	H	I	U	E	R
12	E	E	S	C	P	I	U	D	D	U	L	R	N	A	C	N	S	V	S	O
13	R	S	E	A	S	S	A	L	G	N	E	E	R	G	M	P	T	E	R	X
14	O	S	B	I	X	C	E	F	I	N	C	U	L	P	E	D	T	I	E	E
15	B	L	O	U	T	U	L	F	F	O	T	L	S	C	R	N	I	S	T	N
16	E	L	A	Y	H	J	O	I	U	A	R	I	T	I	O	E	I	V	F	I
17	R	F	L	T	E	U	B	P	E	T	I	V	E	M	H	V	M	E	A	S
18	T	O	U	C	R	I	M	E	E	U	Q	I	M	O	T	A	H	A	U	D
19	S	R	O	N	T	F	Y	V	E	C	U	C	O	U	R	C	R	R	L	R
20	P	A	I	X	E	S	S	E	C	N	E	C	O	N	N	I	C	T	N	C

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : CONDAMNATION

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 919



HORIZONTALEMENT

1- Ils habitent la belle région de Rougemont, du Mont-Saint-Hilaire, d'Yamaska, de Brome, etc.
2- Commencer, débuter. —Doublée.
3- La fin du rang. —Racolant.
4- Office de la langue française. —Réforma, corrigea de manière radicale.
5- Augmenter le diamètre d'un cylindre. —Oncle américain.
6- Couvrent le dessus du soulier. —Personnel.
7- Terroir allongé d'une exploitation agricole perpendiculaire à la route. —Choses rares.
8- Excite contre quelqu'un. —Habile.
9- C'est-à-dire. —Soutien-gorge.
10- Commença à être. —Rendues moins lourdes.
11- Vers marins. —Elle ne prête à aucun doute.
12- Criait en parlant de l'hirondelle. —Possessif.

VERTICALEMENT

1- Réduiraient la valeur d'une chose.
2- Griffe de certains animaux. —Occasionner, entraîner.
3- Interjection. —Marais sur une hauteur. —Avant la distribution postale.
4- Cacha. —Funèbres, sinistres.
5- Hagarde. —Estourbissais.
6- Taillés dans la roche. —Possessif.
7- Élèvera au rang de. —Possessif.
8- Engendreraient, produiraient.
9- Pays dont on parle la langue persane. —Grave pour son importance.
10- Apparus. —Indiquent le changement d'interlocuteur.
11- Ils jouent un rôle important comme engrais. —Du verbe être.
12- Conjonction. —Personnes qui procurent de la joie aux autres.

RÉPONSE DU NO 918

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	I	N	T	L	E	O	N	A	R	D
2	A	U	T	O	R	O	U	T	I	E	R	E
3	T	R	A	V	E	R	S	I	E	R	■	S
4	R	A	L	A	I	S	■	T	R	O	I	S
5	A	■	I	■	Z	■	J	E	A	N	N	E
6	P	I	E	T	I	N	A	■	S	A	U	R
7	E	N	■	R	E	I	N	E	■	V	I	T
8	■	S	E	I	M	E	■	P	L	A	T	E
9	T	A	N	G	E	N	T	I	E	L	S	■
10	A	N	■	L	■	T	A	S	S	E	■	V
11	R	E	N	E	S	■	O	S	E	■	I	I
12	O	S	E	■	S	Y	N	E	R	G	I	E

Horoscope

SEMAINE DU 6 AU 12 AOÛT 2006

ANNIVERSAIRES :
6 août JULIE SNYDER (Lion-Chèvre)
7 août MANITAS DE PLATA (Lion-Coq)



Bélier

BÉLIER
Vous avez des projets qui vous apporteront beaucoup de réussite. Vous serez capable de faire des choses extraordinaires. Vous vous sentez rajeunir moralement.



Taureau

TAUREAU
Vous allez vers des situations où votre famille sera importante. Vous saurez agir avec une grande perspicacité. Vous serez en mesure de comprendre tout avec amour.



Gémeaux

GÉMEAUX
Vous aimez profondément les gens qui vous entourent. La planète Saturne ajoute du sérieux à vos sentiments. Vous avez besoin de vous rapprocher de ceux qui vous sont chers.

Cancer

CANCER
Vous êtes dans une période où vous réalisez de grandes choses au plan de votre pensée. La planète Jupiter accélère votre capacité de succès. Vous êtes fier de ce que vous élaborez.



Lion

LION
Vous voulez que tout soit vécu d'une manière équitable. Vous pensez à vos amis. Vous serez très surpris de voir jusqu'à quel point ils vous aiment.





Vierge

VIERGE
Votre humour est plus nécessaire que jamais. La planète Uranus vous apporte des choses étonnantes. Vous êtes dans une phase magnifique de votre existence.



Balance

BALANCE
Vous voulez que tout se vive avec une grande harmonie. Vous êtes capable de comprendre les choses avec perspicacité. Votre vie conjugale est dans un tournant décisif.



Scorpion

SCORPION
Vous voulez être en mesure de vraiment voir ce qu'il y a de bon dans votre existence. Vous savez comment faire pour que tout aille bien. Vous avez des choses spéciales à vivre.



Sagittaire

SAGITTAIRE
Votre vie professionnelle vous apporte de grands changements. Vous élaborez plusieurs plans pour pouvoir innover. Cela vous sera très profitable.

Capricorne

CAPRICORNE
Ne vous laissez pas impressionner par des choses qui n'en valent pas la peine. Vous pouvez arriver à vaincre vos difficultés. Vous serez surpris de réaliser la force de vos énergies.



Verseau

VERSEAU
Vous avez la possibilité de mieux vivre. Plusieurs choses différentes vous arrivent. Vous en êtes étonné d'une manière qui sort de l'ordinaire.





Poissons

POISSONS
Vous ne devez pas vous laisser entraîner vers des situations qui ne vous apporteraient rien de bon. La planète Mercure fait que vous réfléchissez sur des détails qui concernent votre vie professionnelle.